

**si prise de licence FSGT****FICHE ASSURANCE**

---

**OBLIGATOIRE***assurance FSGT pour tous les licenciés FSGT*

Je soussigné :

Né(è) le : jj/mm/aaaa

Adresse complète :

j'ai pris la licence FSGT en tant que adhérent du club : Club Cyclotouriste de Sausheim CCS ,  
en conséquence

je déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information relative au contrat de prévoyance « sportmut FSGT » police nr 38646257 et accord MDS nr 1214 qui décrit en RC et en cas de dommages corporels suite à un accident de sport survenu pendant la pratique des activités garanties. Que ce descriptif offre aussi la possibilité de souscrire à des garanties complémentaires facultatives en soulignant que ces complémentaires ne sont pas accessibles aux licenciés âgés de 60 ans et plus .

j'opte pour

l'assurance FSGT garanties de base individuelle

OUI

j'atteste

- avoir été informé par l'association que la loi sur le sport art L321-1 du code du sport m'oblige d'être assuré obligatoirement en RC et défense pénale-Recours, avoir été informé que ma licence FFVélo ne couvre pas systématiquement les activités sportives dans une autre fédération en RC et défense pénale-Recours.
- Avoir été informé que seule la FSGT avec son assurance m'assurera pour les compétitions contre délivrance d'un certificat médical **annuel**.
- avoir été informé par l'association que de nombreuses assurances RC habitation, privées excluent la plupart du temps toutes activités sportives à partir du moment où elles sont l'objet d'une organisation (un brevet permanent est aussi une organisation) donc qu'elles ne m'assurent pas dans ce cas.

J'atteste avoir rempli le formulaire **QS-Sport adulte Cerfa 15669\*01**(ou bien le **QS mineur** si j'ai moins de 18 ans) sous ma seule responsabilité et sous le secret médical tout en ayant connaissance que:

- avoir coché "NON" dans toutes les cases du questionnaire QS m'autorise à ne pas présenter de certificat médical conformément à la nouvelle loi n° 2022-296 du 02 mars 2022 qui supprime l'obligation du CACI\*

\*(Certificat médical d'absence de non contre indication à la pratique du sport).

- avoir coché "OUI" dans une ou plusieurs cases du questionnaire QS m'oblige à présenter un certificat médical.
- avoir été informé que ma licence FFVélo ne couvre pas systématiquement les activités sportives dans une autre fédération en RC ni défense pénale-Recours. Cependant ma licence **FFVélo m'autorise** aussi pour les cyclosporives FSGT sous conditions restrictives en ne m'assurant pas en RC, donc en précaution, à me renseigner avec l'organisateur de la cyclosporive ou autre compétition FSGT.

Si au CCS, je suis sans licence FSGT, j'atteste **pouvoir fournir les preuves comme quoi je suis assuré en RC défense pénale et Recours** par ma licence FFVélo quand je participe à une organisation FSGT.

**Fait à****le****signature \***

\*pour les mineurs signature des parents ou de leurs représentants légaux

à renvoyer obligatoirement **avec votre bulletin d'adhésion** membres licencié au club CCS par poste à  
M Aldo Brondani 4 rue du Moulin 68390 Baldersheim ou par mail à baldo68390@gmail.com

ce document sera conservé par le club

*si vous ne prenez pas la licence FSGT : inutile de remplir cette feuille*